

**LES PHENOMENES SUPRASEGMENTAUX / PROSODIQUES DANS LES
LANGUES NATURELLES : MORPHOSYNTAXE ET PROSODIE (EN
FRANCAIS LANGUE SECONDE EN COTE D'IVOIRE)**

GNAMIAN Bi Eric Arnaud

Enseignant-chercheur

Ecole Normale Supérieure (E.N.S.) d'Abidjan

e-mail : gnamb@yahoo.fr

Résumé

En Côte d'Ivoire, l'on s'est approprié le français qui reste cependant une langue seconde. Cette langue est usitée comme langue de communication, langue véhiculaire. Sa pratique se fait depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours. Seulement, des phénomènes traversent cette pratique, notamment des phénomènes suprasegmentaux ou prosodiques. Dans un contexte ou une approche morphosyntaxique, l'on constate que la structure prosodique n'est pas superposable à la structure sémantique. Autrement, ces phénomènes suprasegmentaux affectent le français ou sa pratique ou tout autre langue naturelle d'une ambiguïté sémantique, ambiguïté inhérente à la langue ou à sa pratique.

Mots-clés : langue naturelle, suprasegmentaux/prosodiques, prosodie, morphosyntaxe, structure prosodique, structure sémantique, ambiguïté sémantique.

Abstract

In Côte d'Ivoire, Ivorian people have appropriated French that remains a second language. This language is used as communication and vehicular one. Since colonial period, it has been spoken till today. Only, it is marked by some suprasegmental or prosodic phenomena. In a morpho-syntactic context or approach, we have noticed/observed that the prosodic structure does not paired up with the semantic structure.

In other words, these supra segmental phenomena affect standard French or its use or any other natural language with a semantic ambiguity. This semantic ambiguity is inherent to the language or to its use.

Key words: natural language, supra segmental/prosodic, prosody, morpho-syntax, prosodic structure, semantic structure and semantic ambiguity.

INTRODUCTION

Dans une communauté humaine, la langue apparaît comme un produit social mis à la disposition des membres de cette communauté. Elle se définit également comme un code social. Dans la même veine, SAUSSURE (1976 :306) la présente comme « tout système spécifique de signes articulés, servant à transmettre des messages humains. La langue est de nature sociale : elle est partagée par une communauté qui en admet les conventions mais qui, peu à peu, les modifie, d'où son caractère évolutif (diachronique). On peut, en faisant abstraction de ce caractère évolutif, pratiquer une coupe à un moment de l'histoire de la langue et en faire l'analyse (synchronique).»

La langue ainsi définie, ce dans le cadre de notre étude, s'inscrit dans une approche de langue naturelle (ici le français), c'est-à-dire toutes les manifestations du langage humain. De la définition saussurienne de la langue, l'on constate que des phénomènes tels que la diachronie et la synchronie traversent ou bouleversent la langue du point de vue sémantique, morphologique ou morphosyntaxique. En outre, d'autres phénomènes, notamment ceux des suprasegmentaux ou prosodiques traversent la langue naturelle, ici le français langue seconde. Comment ces phénomènes se manifestent-ils ? Comment se présentent-ils. Nous les exposerons à travers un corpus de phrases d'origines diverses et ce dans une approche morphosyntaxique. Notre analyse s'organisera autour des axes qui se déclinent de la façon suivante :

- présentation des faits relatifs à notre thème d'étude ;
- définition des termes (morphosyntaxe et prosodie) ;
- exploitations morphosyntaxiques des phénomènes suprasegmentaux ou prosodiques.

1- Présentation des faits relatifs à notre thème d'étude

1-1- Présentation proprement dite

En Côte d'Ivoire, plus précisément, ou ailleurs, où les locuteurs ont en partage la langue française, nous constatons un fait. En effet, dans la pratique de cette langue, notamment à l'écrit, il transparait une ambiguïté sémantique due aux phénomènes qui sont au dessus de la langue, notamment des phénomènes suprasegmentaux ou prosodiques. Il convient de mentionner que lorsque l'on veut matérialiser sa pensée, l'on le fait à travers un énoncé ou une phrase ou bien des énoncés ou phrases. A ce propos, GREVISSE le dit par le truchement de GARY-PRIEUR (1985 :25) en définissant la phrase de la façon suivante : « "C'est par

phrases que nous pensons et que nous parlons, la phrase est un assemblage logiquement et grammaticalement organisé en vue d'exprimer un sens complet : elle est la véritable unité linguistique".»

De cette définition de la phrase selon GREVISSE, nous retenons l'aspect qui consiste à considérer cet élément comme le vecteur, le véhicule d'un message, d'une information. Seulement, le message émis est généralement sujet à plusieurs interprétations, ce du fait des phénomènes prosodiques ou suprasegmentaux. C'est ainsi qu'un accent, qu'une intonation ou qu'un membre de phrase placé en début ou fin de phrase peut entraîner une ambiguïté sémantique : de la phrase "l'enfant regarde une scène de la véranda", "de la véranda" est complément déterminatif de nom s'il est mis en fin de phrase. Par contre, s'il est mis en début de phrase, il devient complément circonstanciel de lieu : "de la véranda, l'enfant regarde la scène". Cette autre phrase s'inscrit dans la même optique. En effet, de la phrase "elle est avec son gorille", le terme "gorille" peut signifier "protecteur" ou "chimpanzé". De même le pronom de conjugaison "elle" peut impliquer "la dame", "la présidente", "la femme" ou tout simplement la gent féminine. Tout comme "elle" peut signifier la femelle du "gorille". Ce sont ces faits que nous mettons en relief dans le cadre de notre étude. De plus, d'autres faits s'ajoutent à ceux susmentionnés. Ce sont des faits de langue qui ont trait à l'intonation, à l'accent. Ces faits portent sur les syntagmes nominaux "l'argent", "le doyen", et "le professeur". En Côte d'Ivoire, lorsqu'il s'agit de prononcer ces trois syntagmes nominaux dans des phrases grammaticalement correctes, il ne se posera aucun problème concernant l'intonation ou l'accent. Nous mettons en relief nos propos par les exemples suivants :

- il faut de l'argent nécessaire pour voyager ;
- le doyen d'âge est malade ;
- le professeur arrive.

Phonétiquement l'on a ceci :

- [ifodəlaRzānesesɛRpuRvwajaze] ;
- [lɛdwajãdazɛmalad] ;
- [lɔPRofɛsœRaRiv].

Dans un autre contexte d'énonciation où les syntagmes suscités sont isolés, l'on a une intonation et un accent différent, du point de vue morphologique :

- L'argent : [laã] ;
- Le doyen : [lɔdwaɛ■] ;
- Le professeur : [lɔPROsœR].

Au regard de tous ces faits exposés ou susmentionnés, nous disons que la langue française ou sa pratique, à l'instar des autres langues naturelles est sujette à une ambiguïté, mieux elle est évanescence du fait des phénomènes qui la traversent, la bouleversent ou la surplacent. En réalité, c'est ce qu'est la langue, c'est-à-dire une réalité que l'on ne peut maîtriser définitivement comme une donnée concrète, quantifiable, mesurable. Cette présentation des faits relatifs à notre sujet nous permet d'aborder les différentes approches définitionnelles afférentes à notre étude, non sans présenter le corpus.

1-2- Corpus composé d'énoncés ou phrases issues du vécu de l'espace francophone

Nous exposons des phrases objet de phénomènes prosodiques ou suprasegmentaux en Côte d'Ivoire, dans le vécu des Ivoiriens ou tout ailleurs où le français est la langue principale de communication. Nous présentons ces phrases par ordre croissant par la lettre abrégative p :

- p1 : La belle ferme le voile ;
- p2 : Les enfants regardent le défilé des arbres ;
- p3 : L'appétit vient en mangeant ;
- p4 : Elle est avec son gorille ;
- p5 : C'est lui qui l'a fait venir (FREI, la grammaire des fautes) ;
- p6 : Les arbitres qu'on a vu(s) siffler ;
- p7 : Le travail de recherche de GNAMIAN et collègues ;
- p8 : Le ministre de l'économie ivoirien ;
- p9 : GBAGBO parle de OUATTARA et COMPAORE (quotidien soir info du lundi 23 Novembre 2015) ;
- p10 : Madame, levez la main !

2- Définition des termes

Elle prend en compte deux notions essentielles ;

- la prosodie (prosodique/suprasegmental) ;
- la morphosyntaxe

2-1- La prosodie

Nous proposons deux aspects (nominal et adjectival) pour définir le terme afin de mieux le cerner. Il s'agit de définir en premier lieu la notion de "prosodie" et en second lieu le terme adjectival "prosodique" ou "suprasegmental".

2-1-1- La prosodie selon LAROUSSE (2008 :828) est la « partie de la phonétique qui étudie l'intonation, l'accentuation, les tons, le rythme, les pauses, la durée des phonèmes. Cette définition de la prosodie nous donne un aspect dictionnaire général, non impacté de traité spéculatif et donc n'atteint pas la plénitude scientifique de notre étude. Il n'en vaudrait pas mieux quant à l'aspect adjectival du terme pour la simple raison qu'il sera présenté par le même auteur comme tout ce qui est relatif à la prosodie (prosodique ou suprasegmental).

2-1-2- En deuxième lieu, GALISSON et COSTE (1976 :538) disent d'un phénomène qu'il est prosodique ou parasegmental tout « fait phonique ne se conformant pas à la double articulation et affectant un élément du discours supérieur au phonème. » En outre, ils affirment que "tout ce qui n'entre pas dans la segmentation monématique et phonématique peut être dit prosodique ou suprasegmental. L'intonation, la durée, les accents sont des faits prosodiques ou suprasegmentaux."

Cette définition nous semble proche de l'aspect scientifique de notre recherche. Les auteurs en donnent dans le même ton que dans l'aspect nominal (prosodie) du terme. En revanche, il est à souligner que les deux aspects nominal et adjectival (prosodie/prosodique) se recoupent. Pour ce faire, prosodie, prosodique ou suprasegmental, renvoient à tout ce qui est supérieur, au dessus de la langue, ici langue naturelle, c'est-à-dire toutes les manifestations du langage humain.

2-2- La morphosyntaxe

Ce terme résulte de la fusion de la morphologie et de la syntaxe. En effet, en lexicologie, le télescopage, c'est-à-dire un procédé qui consiste à former un mot à partir de deux mots en supprimant un bout de l'un, de l'autre ou des deux, a permis d'obtenir ce mot. Ici la partie "logie" de "morphologie" est supprimée et le reste "morpho" s'est soudé à "syntaxe" pour donner "morphosyntaxe". Il n'est pas superflu de mentionner que la morphologie est l'étude de la forme (flexion et dérivation) des mots. Alors que la syntaxe est une combinatoire, c'est-

à-dire un ensemble de règles de combinaison de morphèmes ou mots et des syntagmes ou unités pour former une phrase correcte dans une langue donnée. La fusion des termes "morphologie" et "syntaxe" pour donner "morphosyntaxe", marque la dichotomie entre ces deux mots, en ce sens que dans un énoncé ou une phrase, tout ce qui affecte un mot affecte tous les autres constituants de la phrase : "la mangue est consommée", "les mangues sont consommées". Des deux phrases, le nombre du mot "mangue" a impacté le participe adjectival "consommé". Il en est de même pour "est" qui devient "sont". Les notions de "morphologie" et de "syntaxe" existent et sont indépendantes l'une de l'autre, mais en morphosyntaxe, l'on a une entité unique. D'ailleurs, GALISSON et COSTE (1976 :358) convergent vers la même assertion en définissant la morphosyntaxe comme «l'étude de la combinaison des morphèmes (lexicaux et grammaticaux) à l'intérieur des mots, unités lexicales, syntagmes ; l'étude des marques morphologiques qui impliquent des types de phrases et d'opérations sur les phrases ou des relations syntaxiques particulières (suffixation marquant, par exemple, des nominalisations, flexions, casuelles, etc ; l'étude de l'ensemble du domaine délimité par la morphologie et la syntaxe. »

Les termes "prosodique ou suprasegmental", prosodie et morphosyntaxe, présentés dans tous les aspects, nous permettent de traiter la dernière partie de notre étude.

3- Exploitations morphosyntaxiques des phénomènes suprasegmentaux ou prosodiques

Cette partie de notre article prendra en compte deux composantes : exploitations morphosyntaxiques d'une part et leurs implications sémantiques d'autres parts.

3-1- Exploitations morphosyntaxiques des énoncés ou phrases du corpus.

Grâce aux opérations grammaticales d'analyse syntaxique ou morphosyntaxique, théorisées par GARDES-TAMINE (1990 :12), nous allons exploiter les différentes phrases du corpus. Ces opérations grammaticales ne sont autres que le déplacement, l'effacement ou la suppression, l'insertion d'éléments, la permutation, la substitution ou la commutation. Ces opérations nous permettent, en structure profonde, d'obtenir plusieurs phrases à partir d'une seule. Dans cette perspective, les différentes phrases en donneront plusieurs où chaque classe grammaticale peut modifier sa nature, sa fonction grammaticale :

- p1 peut se présenter en deux phrases (la belle ferme qui le voile ou la belle qui ferme le voile) ;

- p2 donne ceci (les enfants regardent le défilé des arbres ou des arbres, les enfants regardent le défilé) ;
- p3 comporte deux énoncés (l'appétit vient en mangeant et en mangeant, l'appétit vient) ;
- p4 ne donne qu'une phrase (elle est avec son gorille).
- p5 se démultiplie en quatre phrases [(c'est lui qui l'(elle) a fait venir, c'est lui qui l'(lui) a fait venir, c'est lui qui la fait venir et c'est lui qui l'(neutre) a fait venir)] ;
- p6 donne deux phrases (les arbitres qu'on a vus siffler et les arbitres qu'on a vu siffler) ;
- p7 se substitue en trois énoncés (le travail de recherche de GNAMIAN et collègues, le travail de recherche de GNAMIAN et des collègues, le travail de recherche de GNAMIAN et de ses collègues);
- p8 se mue en deux phrases (le ministre de l'économie ivoirien et le ministre ivoirien de l'économie) ;
- p9 se décompose en deux phrases (GBAGBO parle de OUATTARA et COMPAORE et GBAGGBO parle de OUATTARA et de COMPAORE)
- p10 comporte deux phrases (madame, levez la main ! et madame, levez vos mains !).

L'exploitation morphosyntaxique nous a permis de présenter tous les aspects, c'est-à-dire toutes les constructions possibles de phrases à partir des phrases matrices. Il nous revient après quoi d'exposer toutes les implications sémantiques qui découlent de cette exploitation.

3-2- Implications sémantiques

La sémantique est une branche de la linguistique ou de la grammaire qui étudie les sens des morphèmes et de leurs combinaisons. Dans cette optique, nous mettrons en relief toutes les implications sémantiques relatives aux différentes exploitations morphosyntaxiques ou syntaxiques. Il convient de noter que la sémantique d'une phrase est tributaire de la syntaxe ou des transformations faites à l'intérieure de cette phrase. A cet propos, GNAMIAN (2015 :176) qui a repris CHOMSKY a révélé qu'en « "écrivait le sens d'un mot, il est souvent utile, sinon nécessaire de se référer au cadre syntaxique dans lequel il est inséré". »

De ce fait :

- de p1 (la belle ferme le voile), "la belle ferme", syntagme nominal est sujet du verbe "ferme" alors que "le", pronom est l'objet ou complément d'objet de "ferme". Autrement dit, "la belle ferme" (domaine agricole ou ensemble de bâtiments ou d'habitation voile "le" ou "le" voile. Il découle une autre assertion de cette phrase p1 (la belle, syntagme adjectival ou nominal, ferme, "verbe", "le voile", syntagme nominal, l'objet ou complément d'objet de "ferme". Ici également, il peut s'agir de la belle mère, de la belle sœur ou de la belle fille, qui ferme le voile de la mariée ;
- de p2 (les enfants regardent le défilé des arbres), "les enfants", syntagme nominal, regardent "le défilé", syntagme nominal, complément d'objet direct de "regardent" et "des arbres", syntagme nominal, complément déterminatif de nom. De la même phrase P2, "des arbres", mis en début de phrase, est complément circonstanciel de lieu. P2 indique d'une part que les enfants postés quelque part, regardent les arbres défilé et d'autre part, les enfants assis dans un arbre regardent un défilé se dérouler ;
- de p3 (l'appétit vient en mangeant), l'on a une véritable ambiguïté sémantique, c'est-à-dire que cette phrase est porteuse de plusieurs sens selon lesquels c'est l'appétit qui vient en mangeant ou c'est au fur et à mesure que l'on mange que l'appétit vient. Même, en mettant en début de phrase, le gérondif "en mangeant", le sens reste que c'est le syntagme nominal "l'appétit", sujet qui vient ;
- de p4 (elle est avec son gorille), le syntagme nominal "son gorille" peut signifier protecteur ou chimpanzé, d'où double assertions ;
- de p5 (c'est lui qui l'a fait venir), le "l'elidé", neutre, ou le "l'elidé" du genre féminin ou masculin ou simplement, c'est lui qui fait venir "la", pronom) ;
- de p6 (les arbitres qu'on a vu(s) siffler), l'on a soit vu les arbitres diriger une rencontre sportive soit les arbitres qui sont hués lors de leur prestation. Dans ce deuxième cas, le participe adjectival "vu" n'est pas accordé (cas du passif) alors que dans la première situation "vu" est accordée (cas de l'actif) ;
- de p7 (le travail de recherche de GNAMIAN et collègues), implique que "GNAMIAN et collègues", syntagme prépositionnel, constitue un laboratoire ou une équipe de recherche. En revanche, si l'on insert la préposition "des" en obtenant "de GNAMIAN et des collègues", syntagme prépositionnel, implique un travail de recherche personnel de GNAMIAN et des collègues, ou de GNAMIAN et des collègues qui ont une affinité avec lui ;

- de p8 (le ministre de l'économie ivoirien), l'on pourrait penser que le syntagme nominal "l'économie" s'accorderait avec le syntagme adjectival "ivoirien". Mais que non.

C'est plutôt, le syntagme nominal "le ministre", sujet qui s'accommode du syntagme adjectival "ivoirien"

- de p9 (GBAGBO parle de OUATTARA et COMPAORE), le syntagme prépositionnel "de OUATTARA et COMPAORE" implique que GBAGBO parle à une entreprise, à une équipe. Or, le susnommé parle individuellement à deux interlocuteurs différents. Pour la clarté du discours, l'on aurait (GBAGBO parle de OUATTARA et de COMPAORE) ;
- de p10 (madame levez la main !), par usage courant, c'est plutôt, madame, levez vos mains!. Cette version est incorrecte, parce que consacre un pléonasme. En la nommant madame, elle ne peut que lever la main à elle et non à personne d'autre. Et dans la grammaire traditionnelle, "la" est considéré comme l'article défini. Et pourtant, il indique une possession. Il se trouve là une ambiguïté sémantique. Et cette ambiguïté sémantique est la substantifique moelle qui est consacrée dans "les implications sémantiques", la dernière marche de notre recherche. Autrement, le français, à l'instar des langues maternelles, est sujet à une ambiguïté que nous avons tenté d'exposer, ambiguïté consécutive aux phénomènes prosodiques.

CONCLUSION

La question que nous traitons dans le présent article est relative aux phénomènes suprasegmentaux ou prosodiques dans les langues naturelles, notamment en français langue seconde en Côte d'Ivoire. Notre analyse s'est faite sous un angle morphosyntaxique, c'est-à-dire les manifestations de ces phénomènes prosodiques ou suprasegmentaux à travers des constructions phrastiques, représentatives de la langue française. En réalité, notre étude a présenté les faits relatifs au thème d'étude, puis a défini les notions de prosodie ou de suprasegmental ou bien de morphosyntaxe, enfin elle s'est consacrée aux exploitations et implications morphosyntaxique et sémantique. Après quoi, il en ressort que le français, langue naturelle, est sujet à une ambiguïté, ambiguïté qui du reste n'est pas un défaut, une faiblesse,

mais une richesse, une variété du fait des phénomènes qui le traversent et ou le bouleversent et qui lui impriment un caractère dynamique.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOJA, A.A.L. (2009), La Côte d'Ivoire et la langue française : les facteurs d'une appropriation, in Laboratoire de recherche, Théories et Modèles Linguistiques : 1-47
- ADOPO, A. (2008) : Le français, langue ivoirienne, publications, 1997 – 7840, 47P
- CHOMSKY, N. (1969) : Structures syntaxiques, traduit de l'anglais par Bradeau, M Paris, éd. Du seuil, 143 p.
- DUBOIS, J. et alii (1994) ; Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, éd. Larousse, 514 p.
- FREI, M (1971) : La grammaire des fautes, éd. Slatkine reprints, Genève, 314 p.
- GALISSON, R. et COSTE, D. (1976) : Dictionnaire de didactique des langues, éd. Hachette, Paris, 611 p.
- GARDES-TAMINE, J. (1990) : La grammaire, phonologie morphologie, lexicologie, deuxième édition, revue et corrigé, éd. Armand Colin, Paris, 152 p.
- GARDES-TAMINE, J. (1990) : De la grammaire à la linguistique, l'étude de la phrase, éd. Armand Colin, 2^{ème} édition, Paris, 165 p.
- GNAMIAN BI E.A. (2015) : "Quelques particularités morphosyntaxique des écrits administratifs et journalistiques et leurs implications sémantiques chez des Ivoiriens, in Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique : 165-178.
- GNAMIAN BI E.A. (2015) : Ambiguïté sémantique des verbes mentir et ignorer, in Centre de Recherche en Littérature de l'Afrique Noire et de la Diaspora ; 93-98.
- GREVISSE, M. (1995) : Précis de grammaire française, éd. Duculot, Louvain-la-Neuve, 315 p.
- GREVISSE, M. (1993) : Le bon usage, revue et corrigée, 13^{ème} édition, éd. Duculot, Louvain-la-Neuve, 1762 p.
- MEL, G.B. (1983) : Le verbe Adioukrou, étude morphologique et syntaxique, thèse pour le doctorat 3^{ème} cycle de linguistique, université de Cocody, Abidjan, 374 p.
- LAROUSSE, P. (2008) : Le nouveau petit Robert de la langue française, Paris, éd. Sejer, 2887 p.